GUIDE DES USAGES DU NUMERIQUE PERSONNELS

2012 - 2013

www.unpidf.fr

Somm@ire

- Édito 1
- L'Université Numérique Paris Île-de-France 2
- Les formations UNPIdF 4
- Mobilité 6
- Mon Université Numérique 7
- Rue des Facs 23
- Droit des usagers et identité numérique 24
- Glossaire 26
- Webographie 28

Édito

Depuis maintenant cinq ans, l'Université Numérique Paris Île-de France vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique.**

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT (messages, dossier de carrière, cours en ligne, banques de données, revues en ligne).
Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment, vous avez accès à ces informations.

Ce guide est diffusé depuis 2008 à près d'un million d'exemplaires, auprès des étudiants des 17 universités de Paris et d'Île-de France. Vous y découvrirez les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.
L'offre de formation au numérique à laquelle vous avez gratuitement accès a notamment connu un grand succès en 2011/2012 avec 1400 inscriptions enregistrées.
Un nouveau service vous est proposé cette année avec la **boutique numérique UNPIdF** qui vous donne accès à des offres en matériel informatique à des tarifs privilégiés.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : **gun@unpidf.fr**

Le Directoire de l'UNPIdF

L'Université Numérique Paris Île-de-France

Une structure de mutualisation régionale au service du développement du numérique.

Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe depuis janvier 2010, aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, 8 écoles, 3 PRES et campus et 3 CROUS

Des partenaires

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur.
Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 31 établissements, l'UNPIdF représente un public de 500 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.

L'UNPIdF articule ses actions sur la base d'un schéma directeur qui identifie les 3 axes suivants :

- **Infrastructures numériques ;**
- **Outils et services numériques d'aujourd'hui et de demain ;**
- **Formation et accompagnement des usagers.**

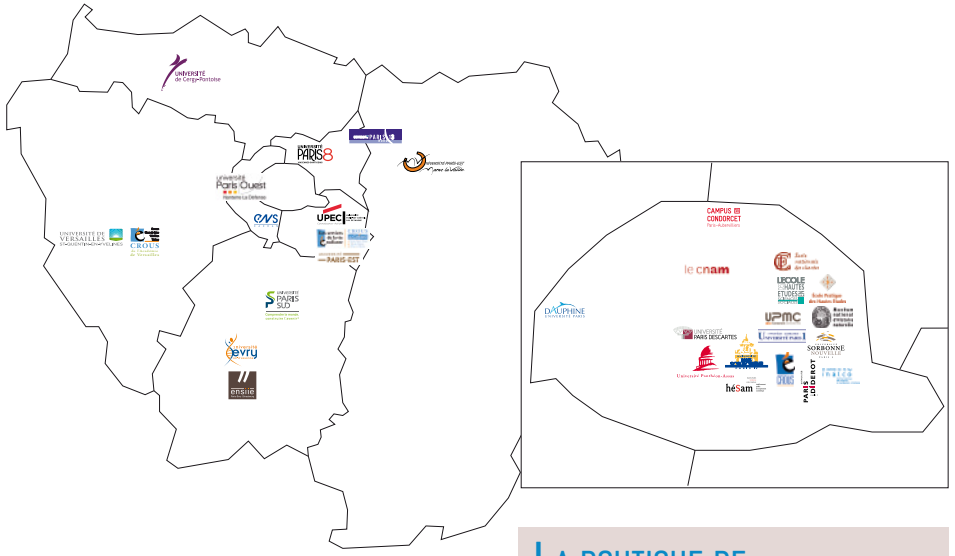

Quelques exemples d'actions mises en place

- **soutien au déploiement des ENT ;**
- **généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;**
- **accès simplifié et mobilité WiFi avec Eduspot ;**
- **développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;**
- **mise en place d'une offre de formation aux usages du numérique, et ouverture de 5 centres dédiés ;**
- **développement de services numériques (webvisioconférence, portail de ressources en ligne du Monde, insertion professionnelle).**

La boutique de l'Université Numérique Paris Île-de-France

Vous souhaitez vous équiper à titre personnel en matériel informatique ? L'Université Numérique Paris Ile-de-France a mis en place un partenariat avec les plus grandes marques informatiques pour vous proposer une offre complète de matériels et de logiciels au meilleur prix. Ainsi, vous bénéficiez de 9 à 29 % de réductions sur de nombreux ordinateurs portables et accédez également à plus de 1606 logiciels libres.
Ces offres vous sont proposées par l'UNPIdF en partenariat avec Microsoft, Apple et Framasoft.

La boutique numérique vous est accessible sur le Web 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants, les mêmes que ceux utilisés pour la connexion à l'ENT ou au réseau wifi de votre université.

http://boutique.unpidf.fr

Les formations UNPIdF

L'UNPIdF propose une vaste offre de formation aux outils et usages du numérique, accessible à tous les personnels de ses établissements membres

Formations enseignants/chercheurs

MAITRISER votre ordinateur

- Connaître les bases.
- Travailler avec un Mac et un PC sous Windows.
- Travailler avec un Linux et les outils du libre.
- Prendre en main les outils de bureautique.

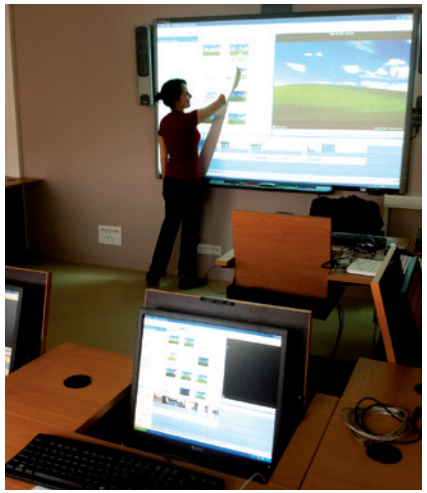

ENSEIGNER avec le numérique

- Concevoir une présentation de son cours.
- Rechercher des documents pour préparer ses cours.
- Sensibiliser ses étudiants à la recherche documentaire.
- Intégrer des images ou vidéos dans ses cours.
- Proposer et organiser un travail collaboratif avec ses étudiants.
- Concevoir un QCM ou des exercices en ligne.

UTILISER LE NUMÉRIQUE pour ses activités de recherche et de valorisation

- Concevoir un diaporama pour sa communication de colloque.
- Maîtriser les outils de rédaction d'un article.
- Intégrer des équations dans un traitement de texte.
- Concevoir et gérer une base de données scientifique.
- Rechercher et organiser des documents dans le cadre de sa recherche.

Formations BIATSS

CRÉER ET RÉALISER des contenus numériques

- Favoriser la mobilité et l'accès aux ressources en mobilité.
- Favoriser le développement des ENT dans les établissements.
- Favoriser l'enregistrement et la diffusion de podcast.
- Réaliser et gérer des contenus multimédia.

METTRE EN PLACE des outils collaboratifs

- Connaître les bases des outils informatiques.
- Prendre en main les outils de bureautique.
- Ouvrir et exploiter des salles de ressources.
- Favoriser l'utilisation de la web visioconférence.

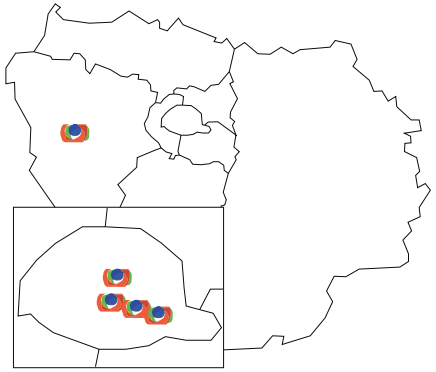

5 centres de formation

GESTION DES CONNAISSANCES et de l'expérience web

- Naviguer efficacement sur le web.
- Optimiser l'utilisation du courrier électronique.
- Optimiser la recherche d'information sur Internet.

- Des formations aux usages du numérique
- Pour tous les personnels
- Un vaste choix de thématiques
- Une procédure d'inscription simple

Informations Et Inscriptions

Le programme des formations est disponible à l'adresse http://formation.unpidf.fr.
Pour toute information complémentaire : formation@unpidf.fr ou 01.44.07.87.85.
Les sessions étant intégrées aux plans de formation des établissements membres de l'UNPIdF, l'inscription se fait tout simplement auprès de votre service de la formation des personnels.

Mobilité

UnivMobile

Téléchargez gratuitement l'application UnivMobile

Sur smartphone ou le web, restez connecté à votre université.

- Accéder à l'Espace numérique de travail mobile.
- Faire des recherches bibliographiques via le catalogue Sudoc.
- S'orienter sur le campus des universités de la région.
- Trouver les coordonnées et communiquer avec les services administratifs.
- Suivre les actualités et ne manquer aucunes des activités proposées.

Eduspot

Connectez-vous en wifi dans toutes les universités avec vos identifiants

Désormais les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels se connecteront, avec leur identifiant et mot de passe uniques attribués par leur établissement d'affectation, au réseau wifi de tous les établissements membres de l'UNPIdF.

Que ce soit pour étudier à la bibliothèque, assister à une conférence, participer à une réunion ou pour travailler dans les salles, un seul mode de connexion au réseau wifi vous permet de vous connecter simplement en choisissant « Eduspot ».

Université numériques Humanités numériques

Le développement continu des nouvelles technologies, mais surtout celui, encore plus important, des ressources numériques disponibles ont bouleversé en profondeur, et ne cessent de bouleverser, l'enseignement, la recherche, la formation et ce dans toutes les disciplines, notamment celles qui fondent Paris-Sorbonne. L'un des défis majeurs que doit relever l'université est ainsi d'offrir à tous les acteurs de notre communauté, étudiants, enseignants chercheurs, personnels administratifs, l'ensemble des outils informatiques appropriés aux besoins de chacun.

Le prêt d'ordinateurs portables est en place depuis 2010. Est venu ensuite l'ouverture d'un accès Wifi dans nos différents sites, sans cesse augmenté ou renforcé, puis la mise en ligne de nouvelles ressources documentaires et pédagogiques, la refonte complète du site de l'université, la création de l'Environnement numérique de travail ou ENT pour les étudiants, bientôt de l'ENT des personnels enseignant et administratif. Le chantier des inscriptions en lignes ou IP-Web est en cours et elles devraient être généralisées dans l'année qui vient. Des podcasts sont d'ores et déjà disponibles, eux aussi destinés à être généralisés. Ainsi se construit peu à peu un véritable campus numérique, renforcé par les projets plus globaux encore avec nos partenaires des universités Panthéon-Assas et Pierre-et-Marie Curie au sein de Sorbonne Université.

Vous trouverez dans ce guide les renseignements pratiques nécessaires pour l'utilisation des différentes ressources numériques disponibles. J'espère que les moyens informatiques mis à votre disposition faciliteront et simplifieront davantage encore la diffusion et la circulation de l'information entre les différents membres de notre communauté universitaire, mais, surtout, qu'ils permettront à Paris-Sorbonne de jouer pleinement son rôle, tant dans la recherche que dans l'enseignement, au service des humanités numériques, appelées à un fort développement.

Professeur Barthélémy Jobert
Président de l'université Paris-Sorbonne

Droits et usages du numérique

Les utilisateurs sont tenus de respecter la charte de bon usage de l'informatique de l'Université acceptée lors de l'activation du Sésame.

>>> Ne divulguez pas vos login et mot de passe : ils donnent accès à vos données personnelles !

- Utilisez le courrier électronique : tout personnel possède une adresse de messagerie institutionnelle créée conformément aux informations fournies dans le dossier administratif :

prenom.nom@paris-sorbonne.fr

La messagerie est consultable depuis n'importe quel navigateur internet à l'adresse :

webmail.paris-sorbonne.fr

- Vous êtes responsable de l'utilisation que vous faîtes des moyens informatiques ainsi que de l'ensemble des informations que vous mettez à disposition.

- L'utilisation des logiciels et documents doit se faire dans le respect des lois et de la propriété intellectuelle.

- Les installations de l'Université permettent de se connecter ou de dialoguer avec des sites informatiques dans le monde entier. Ces accès doivent être faits dans le respect des règles d'usage propres aux divers sites et réseaux et dans le respect de la législation en vigueur, loi 92-685 du 22 juillet 1992 relative à la fraude informatique.

- L'ensemble des services utilisés génère, à l'occasion de leur emploi, «des fichiers de traces». Ces fichiers sont essentiels à l'administration des systèmes. Ils servent à remédier aux dysfonctionnements des services ou systèmes informatiques utilisés.
Ces fichiers conservent des informations par exemple concernant la messagerie (expéditeur, destinataire(s), date), mais aussi heures de connexion, numéro de la machine depuis laquelle les services sont utilisés...

- Ce type de traces existe pour l'ensemble des services Internet. Ces fichiers ne sont utilisés que pour un usage technique, toutefois, dans le cadre d'une procédure judiciaire et après accord du Président ces fichiers peuvent être mis à la disposition à la justice.
Ces fichiers de trace sont conservés par le Pôle des Systèmes d'Information dans les conditions réglementaires spécifiées par la CNIL.

Le Site Officiel Paris-Sorbonne

Découvrez l'établissement, son organisation et ses activités :

- les services généraux et communs
- les UFR
- les unités de recherche
- les enseignements proposés aux étudiants
- les centres extérieurs
- les écoles doctorales
- les bibliothèques

Vous trouverez également diverses informations sur la vie de l'université :

- les agendas des colloques, conférences et soutenances de thèse
- les actualités des UFR
- la vie culturelle
- les activités sportives
- le catalogue des stages de formation continue
- les conférences de l'université Inter Âges
- des liens vers les autres sites institutionnels
- le catalogue des Presses

Contributions

Un annuaire des enseignants avec leurs CV et bibliographies est en ligne sur le site. Des actualités sont par ailleurs mises en évidence dans la partie centrale de la page d'accueil.
Si vous souhaitez contribuer à l'amélioration du site, communiquer une information ou publier votre CV, vous êtes invité à envoyer un mail à **communication@paris-sorbonne.fr.**

Le Sésame

Le Sésame, strictement confidentiel et personnel, est constitué d'un identifiant et d'un mon mot de passe.
Il est indispensable pour accéder aux services numériques de l'Université.
L'activation du Sésame génère la création de l'adresse mail institutionnelle.

A quoi ressemble le Sésame

Un identifiant unique > « v » suivi des chiffres de votre numéro de carte professionnelle
(exemple : v0123)

Un mot de passe > contenant 8 caractères minimum avec au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule, un signe de ponctuation et un chiffre, dans l'ordre que vous voulez.
(exemple : Bonjour!10)

>>> Votre adresse mail institutionnelle vous est présentée à la fin de la procédure d'activation de votre Sésame. Elle est calculée à partir des informations que vous avez données au Service du Personnel.

Comment obtenir le Sésame

- L'obtention du Sésame est conditionnée par la possession de la carte professionnelle (à retirer auprès du Service du Personnel) et l'activation via l'application SorbonId.
- Muni(e) de votre carte, laissez-vous guider par les indications affichées.

- Lors de la création du Sésame, vous acceptez la charte du bon usage informatique de l'université.
- Vous devez aussi définir une question et sa réponse. Cette question est nécessaire à la réinitialisation du mot de passe.
- Vous obtenez automatiquement votre adresse mail de type :

Prenom.Nom@paris-sorbonne.fr

Sésame oublié ou perdu

Vous avez perdu votre mot de passe ou vous souhaitez le changer ? Muni(e) de votre carte professionnelle, accédez à SorbonID :

- Oubli du mot de passe >>> réinitialiser votre mot de passe
- Changement du mot de passe >>> changer le mot de passe

Le WiFi

Afin de faciliter l'accès aux ressources numériques, l'Université propose l'accès gratuit à l'Internet sans fil. Avec un ordinateur équipé d'une carte WiFi et en lançant un navigateur internet (Firefox, Safari, Internet Explorer...), vous pouvez, depuis tous les sites de l'université, accéder au réseau.

Où accéder au WiFi

Accèdez au WiFi-Sorbonne depuis tous les sites extérieurs de Paris-Sorbonne, principalement dans les bibliothèques, les amphis ainsi que dans les espaces d'attente (hall d'accueil, espaces ouverts).
En Sorbonne, connectez-vous grâce au réseau interuniversitaire Eduroam ou Eduspot.

Comment se connectez au WiFi Sorbonne

- Situez-vous dans une zone couverte par le réseau WiFi
- Activez la connexion WiFi de votre ordinateur, PDA ou Smartphone
- Choisissez le réseau auquel vous voulez accéder
- Lancez le navigateur de votre choix
- Saisissez votre Sésame
- Vous êtes connecté(e), vous pouvez naviguer

Eduroam

Eduroam : Accès interuniversitaire mis à disposition des usagers membres de la communauté universitaire, géré par le Rectorat de Paris.
Vous trouverez la procédure d'installation dans l'ENT à la rubrique « aide ».

Eduspot

Eduspot : Accès interuniversitaire mis à disposition des usagers membres de la communauté universitaire. Connectez-vous dans toutes les universités de Paris Ile de France avec votre Sésame.

Besoin d'aide

Vous trouverez des fiches d'aide à la connexion sur la plateforme Moodle, Rubrique « Fiches pratiques ».

L'ENT

L'ENT ou Environnement Numérique de Travail est un espace accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, à l'adresse :

ent.paris-sorbonne.fr

L'ENT est indépendant de l'ordinateur utilisé. Il ne nécessite aucune installation particulière. Il fonctionne avec tous les navigateurs et tous les systèmes d'exploitation.

Pour y accéder cliquez sur « veuillez-vous connecter ».Une seule identification pour accéder à tous les services numériques proposés par l'université.

Utilisez l'identifiant et le mot de passe du Sésame. Si vous ne le possédez pas encore, reportez-vous à la page 10.

7 RAISONS DE SE CONNECTER :

- Les actualités de l'université et des Ufr
- Un bureau personnalisable : vos canaux préférés
- Carrière : consultez votre dossier personnel : état-civil, carrière, contrats, avancement, congés
- Finances : informations et logiciels (Mercure, Sifac) nécessaires aux démarches financières
- Vie pratique : documents utiles et informations pratiques des différents services
- Pédagogie : informations pratiques sur l'offre de formation, les bibliothèques et l'utilisation de Moodle

Et aussi

- La messagerie : indispensable pour recevoir les messages de la Présidence ou de votre Ufr

La Messagerie

L'Université met à votre disposition une messagerie institutionnelle.
Cette adresse est indispensable à la correspondance officielle : messages de la présidence, des Ufr, des enseignants, des étudiants...
L'adresse est de type **prenom.nom@paris-sorbonne.fr**.
Elle est définie automatiquement à partir des informations que vous avez communiquées au Service du Personnel.

Accéder à la messagerie

Connectez-vous à l'ENT et cliquez sur l'onglet **« messagerie »**.

Personnaliser la messagerie

Différentes actions vous sont offertes :

- Redirection de vos messages vers une adresse personnelle
- Activation du répondeur automatique en cas d'absence
- Import d'un carnet d'adresses

Agenda
L M M J V S D
27 28 29 01 02 03 04
05 06 07 08 09 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31 01
0 Evénement(s) en attente
Mon agenda
Mon compte
Configuration
Redirection messagerie
Répondeur messagerie
Partage de mon agenda

Prenez cette interface en main grâce aux tutoriels et fiches pratiques présents dans l'aide de l'Ent.

Quota

Vous pouvez demander l'augmentation du volume votre boite en adressant un mail à **bug-obm@paris-sorbonne.fr**

Agenda

L'agenda peut être partagé avec vos collègues pour gérer votre emploi du temps et vos rendez-vous.

DocFacilis

Docfacilis est une plateforme d'hébergement temporaire de fichiers qui répond aux besoins d'envoi de fichiers volumineux hors messagerie.
Ainsi vous pouvez mettre à disposition de vos correspondants, pour une durée de 40 jours maximum, des fichiers d'un volume pouvant atteindre 700 Mo.
Le téléchargement peut être sécurisé avec un mot de passe.

Annuaire

L'annuaire permet de trouver les coordonnées d'un personnel ou d'un étudiant de l'université.

Vous pouvez synchroniser cet outil avec les Smartphones et tablettes numériques.

La plateforme d'enseignement Moodle

Moodle est la plateforme de compléments de cours en ligne ouverte à tous.

Accessible par l'onglet Moodle de l'Ent ou à l'adresse **moodle.paris-sorbonne.fr**
Pour vous connecter, utilisez votre Sésame.

Moodle coté utilisateur

Accéder à la liste des cours

Celle-ci vous est présentée au centre de la page. Les cours sont triés par catégories et niveaux d'enseignements.

Consulter les ressources en ligne

- Vous accédez aux ressources mises en ligne en cliquant sur le titre du cours. Attention, certains cours ne sont accessibles qu'avec une clé définie par le responsable du cours.

Les ressources peuvent être de plusieurs types : texte, audio, vidéo, image...

Vous pouvez consulter la ressource en ligne : cliquer sur le titre.
OU
L'enregistrer sur votre disque dur : faire un clic droit sur le titre et cliquer sur **« enregistrer la cible sous... »**.

Initiation à la bureautique

Des outils d'autoformation et autoévaluation à la bureautique vous sont proposés en libre accès.
Ces ressources sont en adéquation avec le programme du C2i.

Aide aux usages du numérique

Différentes ressources d'aide aux usages du numérique sont accessibles depuis la page d'accueil, en accès libre sans authentification : manuel d'utilisation de la plateforme, fiches pratiques (WiFi, webmail, configuration client messagerie...)

Moodle coté Enseignant

Créer un cours

Remplissez le formulaire de demande de création de cours accessible depuis la page d'accueil.
Ce formulaire doit être renseigné au mieux : précisez le code UE Apogée, la catégorie dans laquelle vous souhaitez le voir apparaitre et le nom du cours.
Pour faciliter la recherche, il est indispensable que le nom du cours soit suivi du nom de l'enseignant.
La validation d'ouverture du cours est faite par l'administrateur du site, vous êtes avisé(e) par mail.

Déposer des ressources

Vous pourrez alors déposer vos ressources (texte, vidéo, son,...) dans votre espace et les associer à votre cours.
Consultez le manuel d'utilisation de la plateforme : page d'accueil, bloc « aide en ligne ».

Participer aux activités d'apprentissage interactives

Divers outils sont mis à votre disposition en complément de vos cours :

- Outils de communication (forum, chat)
- Outils de réflexion critique (sondage, consultation)
- Outils d'évaluation (test, devoir)
- Outils de création de parcours pédagogique (leçon)
- Outils d'apprentissage collaboratif (glossaire, wiki, atelier, base de données)

Podcast

L'université Paris-Sorbonne ouvre aux enseignants et aux étudiants un nouvel outil numérique. Cette technologie permet de consulter une vidéothèque en ligne depuis l'Ent ou la plateforme Moodle.

Cours, conférences, séminaires, travaux d'étudiant ou communication interne peuvent être proposées à la diffusion, en accès restreint ou public, selon le choix de l'auteur.

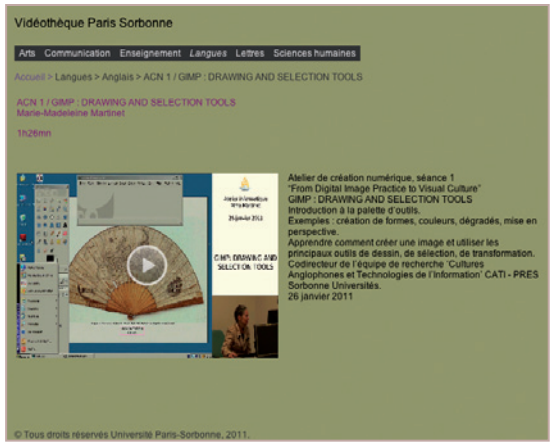
Vidéothèque Paris Sorbonne
Arts Communication Enseignement Langues Lettres Sciences humaines
Accueil > Langues > Anglais > ACN 1 / GIMP : DRAWING AND SELECTION TOOLS
ACN 1 / GIMP : DRAWING AND SELECTION TOOLS
Marie-Madeleine Martinet
1h26mn
Atelier de création numérique, séance 1
"From Digital Image Practice to Visual Culture"
GIMP : DRAWING AND SELECTION TOOLS
Introduction à la palette d'outils.
Exemples : création de formes, couleurs, dégradés, mise en perspective.
Apprendre comment créer une image et utiliser les principaux outils de dessin, de sélection, de transformation.
Codirecteur de l'équipe de recherche 'Cultures Anglophones et Technologies de l'Information' CATI - PRES Sorbonne Universités.
26 janvier 2011
© Tous droits réservés Université Paris-Sorbonne, 2011.

Cette vidéothèque s'enrichira au fil du temps grâce à la numérisation d'archives audio ou vidéo et à l'enregistrement automatisé des cours.

Plusieurs amphithéâtres sont équipés pour la captation en direct sur les sites Sorbonne, Maison de la Recherche, Malesherbes, Clignancourt, IUFM, Celsa.

Nos services sont disponibles pour un accompagnement spécifique à destinations des enseignants mais aussi des étudiants.
Ce projet est piloté par le Pôle des Systèmes d'Information et en partie pris en charge par les services audiovisuels des sites équipés.
Pour plus d'informations : **sipr@paris-sorbonne.fr**

Visioconférences

Générer des réunions en visioconférence : voir et dialoguer avec plusieurs interlocuteurs distants. Cette technologie est proposée à l'ensemble de notre communauté universitaire.

L'Université est équipée de dispositifs pour des réunions en visioconférence sur les sites Sorbonne, Serpente et IUFM.

Ce projet est piloté par le Pôle des Systèmes d'Information et en partie pris en charge par les services audiovisuels des sites équipés.

Pour plus d'informations : **sipr@paris-sorbonne.fr**

Le centre de service

Le centre de service est votre point d'entrée au Pôle des Systèmes d'information. Il recueille toutes vos demandes. Celles-ci sont analysées par un technicien qui les attribue à la personne concernée par votre problème.

Demande d'intervention

Saisissez votre demande dans le formulaire accessible depuis l'intranet ou à l'adresse :

support-info.paris-sorbonne.fr

Ou appelez le numéro d'appel unique 01 40 46 24 24 (de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30)

Vous pouvez suivre l'évolution de votre intervention :

support-info.paris-sorbonne.fr/glpi

TeamViewer

Ce logiciel, qui offre toutes les garanties de sécurité et de confidentialité, permet à un informaticien du Pôle de prendre à distance, avec votre autorisation, le contrôle de votre ordinateur. Pour une intervention logicielle, cela permet une intervention plus rapide et votre intervenant peut résoudre votre problème sous vos yeux tout en vous expliquant les bonnes pratiques.
Attention : A la fin des opérations, votre interlocuteur se déconnecte et vous devez fermer le logiciel pour qu'il ne soit plus actif.

Comité rédactionnel : Dominique Chapelier.

Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

Un service en ligne

Ruedesfacs.fr est un service de questions-réponses en ligne qui s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Les questions reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). **Ruedesfacs.fr** fournit des références bibliographiques. Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris.

Un service construit sur une logique thématique

Ruedesfacs.fr est né de la volonté des bibliothèques parisiennes et franciliennes d'œuvrer en commun à un service de références virtuel qu'ils pourraient proposer à leurs publics respectifs. La logique thématique et trans-établissement s'est imposée pour mettre en œuvre ce nouveau service : de grands domaines disciplinaires ont été définis, dans lesquels s'inscrivent les bibliothécaires répondants quel que soit leur établissement d'exercice.
Douze grands secteurs disciplinaires ont ainsi été définis, auxquels s'ajoute un secteur « Questions diverses » pour toute question d'ordre pratique : philosophie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, histoire et géographie, sciences humaines et sociales, médecine et odontologie, sciences, pharmacie, STAPS.
Plus de 1 600 questions d'ordre documentaire sont ainsi traitées par an, dans le respect d'objectifs qualitatifs (délai et charte qualité).
Expérience unique en France, **Ruedesfacs.fr** est bien un véritable service interétablissement de coopération documentaire sur le mode virtuel, qui vit et s'agrandit en permanence grâce aux compétences mutualisées de plus de 190 bibliothécaires.

http://www.ruedesfacs.fr/

RUEDESFACS

1. Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne, Cergy-Pontoise ;
   - Les bibliothèques interuniversitaires : Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé, bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;
- Les établissements : bibliothèque des langues et civilisations (BULAC), Sciences Po – la bibliothèque, bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme, bibliothèque de l'INHA, bibliothèque du Musée du Quai Branly.

Droit des usagers et identité numéri que

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;
- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ; ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Loi 90-615 du 13 juillet 1990 modifiée) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas.

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques.
Si l'usager respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.
L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.
Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.
La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme.

Exemples de licences communément rencontrées :

Boutique de l'UNPIdF: boutique.unpidf.fr	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✔				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✔ (parfois sous conditions, souvent avec restrictions)	✔ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✔ (généralement sous conditions et restrictions)	✔ (parfois)			Winzip Incredimail Paint shop pro

Glossaire

Annuaire (LDAP) ➤ Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat ➤ Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus ➤ Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog ➤ Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel ➤ Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i (Certificat Informatique et Internet) ➤ Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal ➤ Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) ➤ Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat ➤ Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte ➤ Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) ➤ Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours...).

Espace de stockage ➤ Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ➤ Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) ➤ Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) ➤ Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) ➤ Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion ➤ Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) ➤ Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast ➤ Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail ➤ Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif ➤ Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection ➤ Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) ➤ Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) ➤ Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) ➤ Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TICe ➤ Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence ➤ Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail ➤ Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi ➤ Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

Wiki ➤ Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.

Webographie

Sites institutionnels

UNPIdF : www.unpidf.fr
Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr
CNIL : www.cnil.fr

Sites partenaires

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr
CROUS de Paris : www.crous-paris.fr
CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr
CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr
Boutique de l'UNPIdF : boutique.unpidf.fr
URFIST : urfist.enc.sorbonne.fr/

C2i (Certificat Informatique et Internet)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

Autres ressources

Canal-U, videothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr
Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org
IUT en ligne : www.iutenligne.net

Rue des Facs

Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr

Droits des usagers

Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org

Logiciels libres

Framasoft : www.framasoft.net

Canal-U : la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr

Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

UNT : (Universités Numériques Thématiques)

Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur.
Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

UNT (Universités Numériques Thématiques)

Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr
AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org
UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org
UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr
UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu
UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr
UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr
UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr

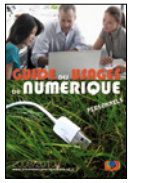

GUN
2009/2010

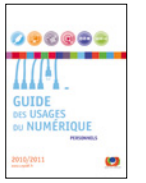

GUN
2010/2011

GUN
2011/12

GUIDE DES USAGES DU NUMÉRIQUE
5e édition - septembre 2012 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF) par l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Philippe Boutry • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les services TICe, SCD et Communication des universités de l'UNPIdF • Conception graphique : Adeline Clère, adel_cl20@yahoo.fr • Imprimé par Imprimerie Moderne de l'Est, • 3, rue de l'Industrie - 25112 Baume-les-dames • ISSN 1968-6390

PEFC
10-31-1093
Certifié PEFC
pefc-france.org

www.univ-paris1.fr
www.u-paris2.fr
www.univ-paris3.fr
www.paris-sorbonne.fr
www.parisdescartes.fr
www.upmc.fr
www.univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris8.fr

www.dauphine.fr
www.u-paris10.fr
www.u-psud.fr
www.u-pec.fr
www.univ-paris13.fr
www.univ-mlv.fr
www.univ-evry.fr
www.uvsq.fr

www.ensiie.fr
www.inalco.fr
www.u-cergy.fr
www.paris-est.fr
www.cnam.fr
www.ehess.fr
www.ephe.sorbonne.fr
www.enc.sorbonne.fr

www.mnhn.fr
www.ens-cachan.fr
www.campus-condorcet.fr
www.hesam.eu

www.crous-paris.fr
www.crous-creteil.fr
www.crous-versailles.fr